

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 31 (1985)

Heft: 3

Rubrik: Rétrospective 1984

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

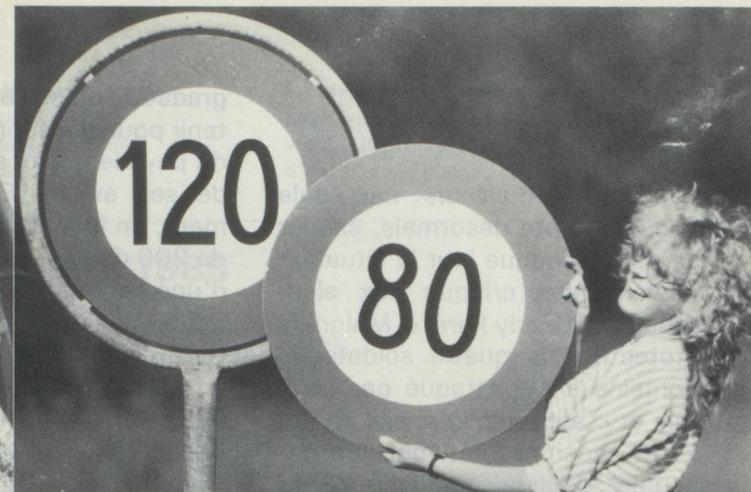
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1



2



3

RÉTROSPECTIVE 1984



6

1 Nouveautés décidées en 1984 pour les automobilistes suisses et étrangers: dès 1985, pour circuler sur nos routes nationales il faut désormais être muni de la vignette et être attentif aux nouvelles limitations de vitesse.

2 Des dizaines d'avalanches, provoquées par les fortes chutes de neige du mois de février, ont causé la mort de plusieurs personnes et des dégâts importants.



4



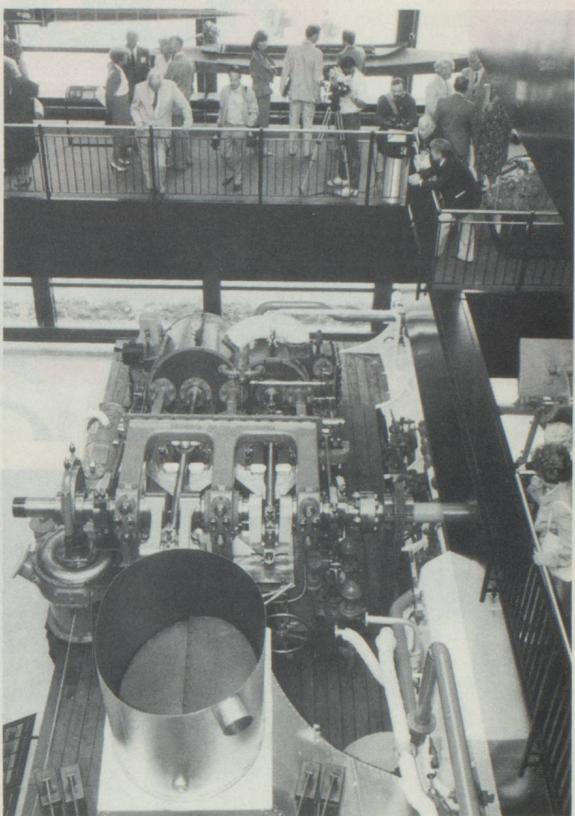
5

5 Quelque 10000 personnes s'étaient réunies sur la place fédérale, pendant la session de printemps du Parlement, pour réclamer des mesures urgentes et efficaces contre le dépérissement des forêts.

6 La pierre d'Unspunnen, 167 livres, a été volée au Musée Touristique d'Interlaken par des partisans du mouvement séparatiste jurassien «Béliers». Jusqu'à ce jour, elle n'a pas encore été retrouvée.



7



8



9

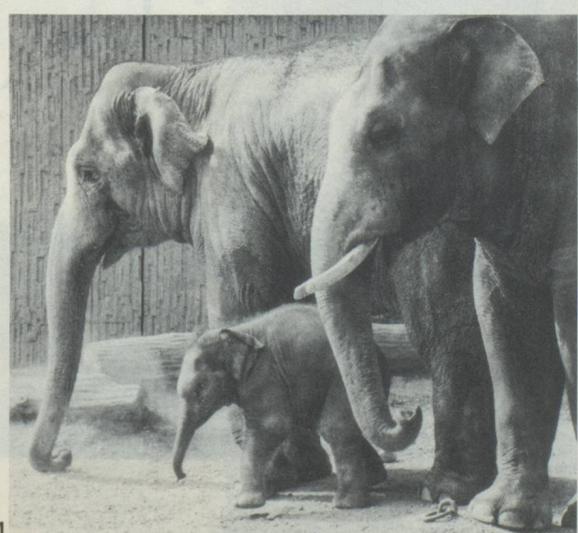


10

10 Wolfisberg décide de rester à la tête de l'équipe suisse de football.

11 Un nouveau-né au jardin zoologique de Zurich: il s'appelle «Komali»

12 Robert Dill-Bundi remporte le titre de champion du monde de poursuite sur piste à Barcelone.



11

7 Polémique au sujet de la destruction de l'église de la commune fribourgeoise de Vilarepos.

8 Le Musée des Transports de Lucerne a fêté son 25^e anniversaire avec l'ouverture de la halle consacrée à: Navigation-Téléphérique-Tourisme.

9 Le «sprayer de Zurich», Harald Nägeli, emprisonné au début de l'été, a été remis en liberté en automne. Il se trouve actuellement en «exil volontaire» en RFA.



12



13



14



15



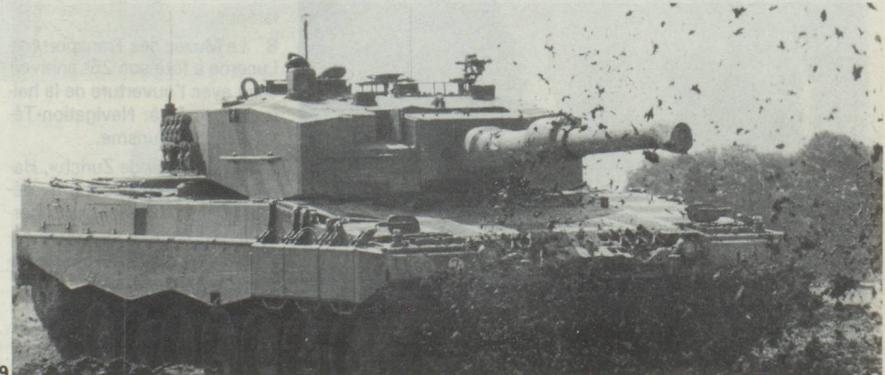
16



17



18



19

13 Urs Freuler gagne, pour la quatrième fois, une médaille d'or au Championnat du monde de cyclisme à Barcelone, dans la discipline «course aux points».

14 Importants dommages, en Suisse centrale, causés par les précipitations violentes du mois d'août.

15 La situation instable au Sri Lanka a amené un grand nombre de Tamouls à se réfugier dans notre pays et notamment dans la région de Berne. Ils espèrent recevoir le statut d'exilés politiques.

16 Ouverture du tunnel routier du Monte Ceneri, Tessin.

17 Plus d'un million de visiteurs à «Phänomena», l'exposition zurichoise sur les merveilles de la nature.

18 Evénement politique de l'année: l'élection, le 2 octobre, de Mme Elisabeth Kopp, la première conseillère fédérale de notre pays.

19 L'achat de 385 chars d'assaut «Leopard 2» a été longuement débattu, avant d'être accepté par les Chambres fédérales.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHENK
SIEGE SOCIAL : 11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris C.C.P. Messager Suisse 12273-27 G Paris - Prix de l'abonnement : 115 F - Etranger : 130 F
IMPRIMEUR : Tschumi-Taupin, 24, rue de Dammarie, 77000 Melun — Dépot légal : 1^{er} trimestre 1985 — N° 3 (Commission paritaire n° 52679)
La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messager Suisse » n'est pas en vente publique.

Pour vous le procurer adressez-vous au siège du journal.
Adresssez toute votre correspondance à la Rédaction, 11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris — Tél. : 544.68.41

EDITEUR : FEDERATION DES SOCIETES SUISSES DE PARIS
Président : Pierre JONNERET